

**Nombre de conseillers**

En exercice : 27  
Présents : 23  
Absents : 4  
- dont suppléés : 0  
- dont représentés : 3  
Votants : 26  
- dont « pour » : 26  
- dont « contre » : 0  
- dont « abstention » : 0

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

004-200072304-20180925-D2018186-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/09/2018

Publication : 26/09/2018

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

L'an deux mille dix huit, le vingt cinq septembre à 17 heures, les membres du Conseil de la **Communauté de la Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon »** dûment convoqués le 20 septembre se sont réunis dans les locaux de la maison de la vallée à Barcelonnette sous la présidence de Mme VAGINAY Sophie.

**PRESENTS** : Mmes VAGINAY Sophie, ANDRE Michèle, ALLEMANDI Florence, LAE-ESMENJAUD Marie-Hélène, STUPNICKI Josiane, ESPANET Martine (*départ après la question diverse n°1*), OKROGLIC Dominique, MM. BOUGUYON Yvan, FRELASTRE Jean-Michel, MARTIN-CHARPENEL Pierre, PAYOT Jean-Michel, BAGUE Patrice, BERCHER Francis, , MARTIN Jacques, DELOINCE Michel, GILLY Lucien, PELLOUX Jacques, MILLION-ROUSSEAU Daniel (*départ après la question diverse n°1*), BEHETS Jan, BULTEL Jean-Pierre, TRON Jean-Michel (*départ après la question diverse n°1*), MASSE Roger (*départ après la question diverse n°1*) et M. FERRON Jean.

**EXCUSES** : Mme PIGNATEL Agnès ayant donné pouvoir à M. MILLION-ROUSSEAU Daniel, M. BOUVET Patrick ayant donné pouvoir à Mme VAGINAY Sophie et M. NICOLAS Yves ayant donné pouvoir à M. FERRON Jean

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Mme ANDRE Michèle.

## Délibération n°2018/186

**OBJET : CREATION D'UNE COMMISSION « GEMAPI » ET DESIGNATION DE SES MEMBRES.**

Le conseil de Communauté,

**VU** sa délibération n°2017/09 en date du 10 janvier 2017, portant création de 9 commissions intercommunales permanentes ;

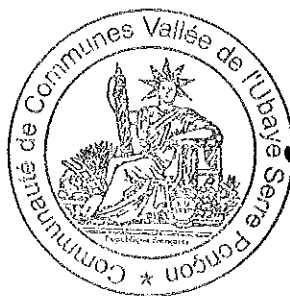
**CONSIDERANT** qu'à compter du 1er janvier 2018, en application de la loi du 27 Janvier 2014 de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et l'Affirmation des Métropoles (MAPTAM), la Communauté de Commune Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon est devenue compétente en matière de GEMAPI par transfert, de fait, de cette compétence attribuée aux communes ;

**CONSIDERANT** qu'il est nécessaire de créer une commission spécifique pour la gestion de cette nouvelle compétence ;

Sur proposition de la présidente,  
Après délibéré,

- **DECIDE** de créer une commission « **GEMAPI** ».
- **PROCLAME** Mmes VAGINAY Sophie, ESPANET Martine, PAYOT Jean-Michel, DELOINCE Michel, MILLION-ROUSSEAU Daniel, GILLY Lucien, BERCHER Francis, BEHETS Jan et BULTEL Jean-Pierre, membres de cette commission.
- **DIT** que la présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois devant le tribunal administratif de Marseille 22, rue Breteuil 13006 MARSEILLE à compter de sa publication et de sa notification au Représentant de l'Etat dans le département

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que ci-dessus.  
Pour extrait conforme,



La Présidente,  
Mme VAGINAY Sophie.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "S. Vaginay", with a horizontal line underneath.